



# Commune de Saint-Louis

## CERTIFICAT DE MARIAGE

Acte N° 383 Année 2014

13le

Mariage de PAPA...

Boumama Diop

Khady Cissé

Gueye

### Observations Marginales

Nous, Moussa Niang

Officier de l'Etat Civil du Centre Principal d'état civil de la Commune de Saint-Louis (Sénégal)

### Certifions que :

Monsieur PAPA Boumama Diop

né le 11 octobre 1977 à Dakar

fil de Namadou Diop

et de Diarétou Diop

Profession : Indicatif

Domicile Pikine

### D'une part

Et Madame Khady Cissé Gueye

Née le 12 juillet 1985 à Ndiebene Toubé

fil de Aouane Gueye

et de Fatou Seye

profession Professeur

domicile Pikine

### D'autre part

Ont contracté mariage à Saint-Louis, le 02 octobre 2014

L'époux susnommé déclare opter pour la polygamie

Les époux ont déclaré opter pour régime matrimonial la séparation de biens

Le présent mariage a été enregistré par nous le 01 novembre 2014

En foi de quoi nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit

Délivré conforme au registre Saint-Louis le 16 JUN 2022

L'Officier de l'Etat-Civil

